31N12SO
(31N12-200-0101)

Carte écoforestière

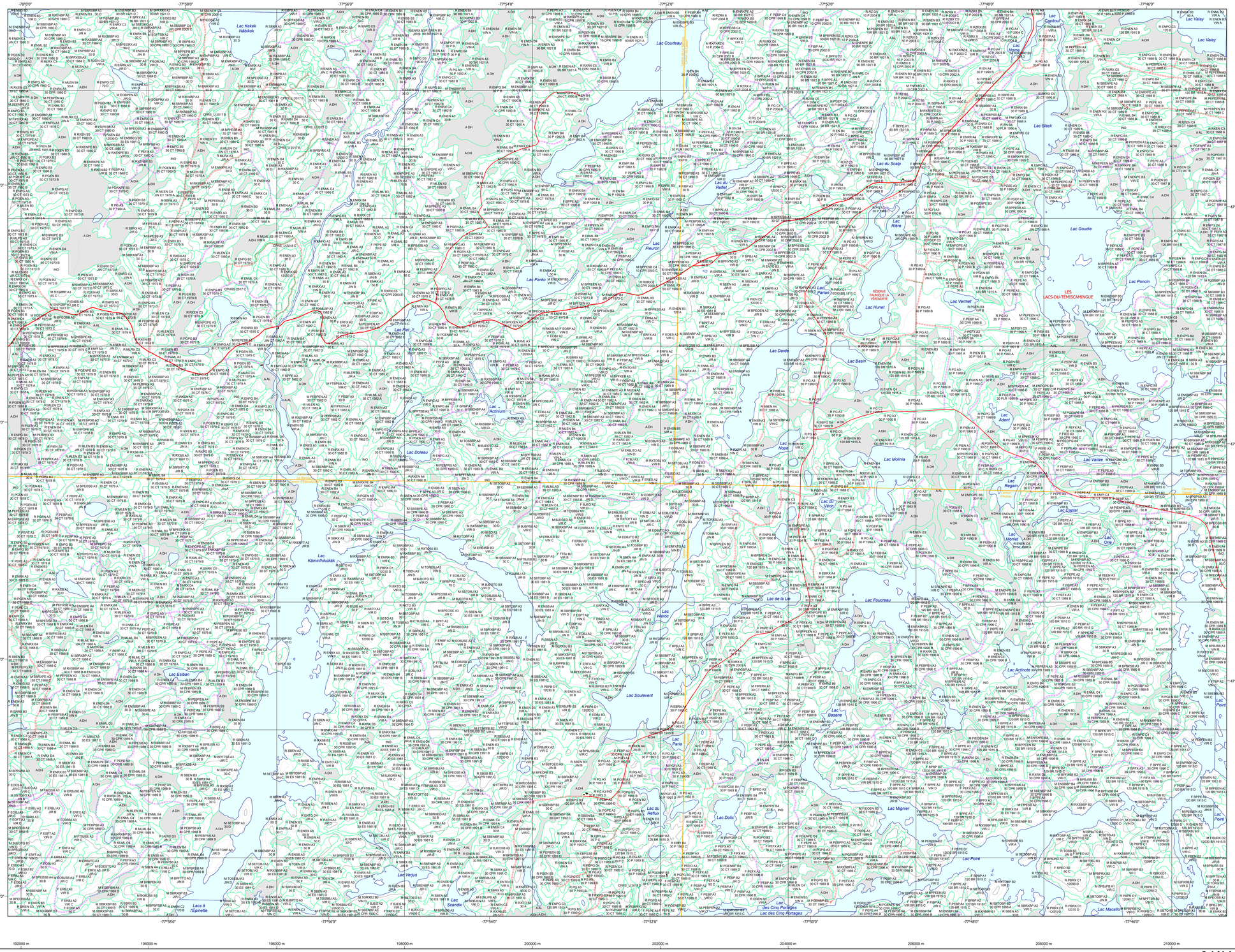

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 3[1]	X			
SBSB	Groupement d'essence 4[1]	X			
A	Indice densité	X	X		
D	Indice hauteur	X	X		
TI	Intervention origine	X	X		
TII	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
SI	Année d'intervention partielle	X	X		
H	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 1[2]	X		X	X
NF	Code de terrain 1[2]			X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JH EC 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
S

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.
F

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3[1]	CODE	ESSENCES FEUILLUS 3[1]
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	FR	Frêne rouge
PG	Pin gris	FN	Frêne noir
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PE	Pécher de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
R	Résineux indéterminés	FH	Feuillu hybride (3)
S	Sapin Baumier	PMC	Peuplier mixte commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		PI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4[1] et 5[1]	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4[1] et 5[1]	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4[1] et 5[1]
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FR	Feuillus indéterminés
EE	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PI	Pin blanc	CF	Cerier à fruits doux	FT	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Cerier cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OS	Orme d'Amérique
ML	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	PG	Peuplier à grandes dents
PE	Pécher de l'est	CR	Chêne rouge	PI	Peuplier à feuilles
RX	Résineux indéterminés	CB	Chêne rouge	PT	Tremble (aux trembles)
SB	Sapin Baumier	EO	Érable rouge	SA	Tilleul d'Amérique
C	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

(1) Cariyer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e et 5e)
(2) Ex Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e et 5e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e et 5e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET DOMMINANTES						
	22 et +	19 à 22m	16m à 19m	13m à 16m	10 à 13m	7 à 10m	4 à 7m
Classes de hauteur	1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité							
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD SD
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD SD
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD SD
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD SD
	E	Densité recouvrement haute					H7
	I	Densité recouvrement inférieure					I7*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 et plus)	
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)					Jin-jr	
	Vieux inequienne ou irrégulier (origine > 80 ans)					Vin-Vir	
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10/30	30/10	30/50	50/30	50/70	70/50	70/90
	30/50	50/30	50/70	70/50	70/90	90/70	90/120
	50/70	70/50	70/90	90/70	90/120	120/90	-
	70/90	90/70	90/120	120/90	-	-	-
	90/120	120/90	-	-	-	-	-

CODE — PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE	
CHT	Chablis total
DT	Dépérissement total
ES	Épidémie grave
BR	Brûlis total
FR	Feux
VER	Verglas grave
CPR	Coupe avec protection de la régénération
CRG	Coupe avec réserve de semenciers
CBT	Coupe par bande finale
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CT	Coupe totale
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
ETS	Élimination des tiges résiduelles
ENS	Ensemencement
ENM	Ensemencement avec mini serres
P	Plantation
PCN	Plantation de semis cultivés à racines nues
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients
PLB	Plantation de boutures
REA	Régénération d'une aire d'ébranchage
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement
BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
DP	Dépérissement partiel du feuillu
EL	Épidémie légère
VEP	Verglas partiel

INTERVENTIONS PARTIELLES

CODE	
CON	Conversion de peuplement
CDL	Coupe à diamètre limite
DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement des arbres d'avenir
CAM	Coupe d'assainissement
CA	Coupe d'assainissement
CD	Coupe en damier
CJ	Coupe de jardinage
CJP	Coupe de jardinage par parquets
CJT	Coupe de jardinage par trouées
CEA	Coupe de préjardinage
CB	Coupe par bandes
CTR	Coupe par trouées
CPI	Coupe partielle
CE	Coupe partielle et épidémie légère
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
DR	Éclaircie commerciale
EC	Éclaircie commerciale d'éclaiment
ECE	Éclaircie commerciale
ENR	Enrichissement
FER	Fertilisation
REV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
ECL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
RRB	Regarnis avec boutures
RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients

PERTURBATIONS MOYENNES

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

31N12SO
(31N12-200-0101)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

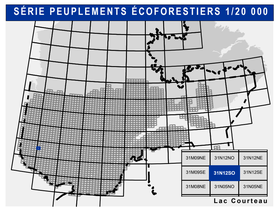

Voies de communication et ponts
- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures
- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau
- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement
- Morcellement foncier

Frontières
- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier
- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 5
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	13° 14' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	77°52'31"O 47°33'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	76° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	06/07/2020

Informations forestières

Numéro d'inventaire forestier	5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2016
Date de mise à jour provinciale	Juillet 2020
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec